



PRÉFET DE LA DRÔME

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Auvergne-Rhône-Alpes

Valence, le 31 mars 2025

Affaire suivie par : Stéphane MAILLET

UiD Drôme-Ardèche

Cellule urbanisme

Tél. : 04 75 82 46 46

Courriel : urba0726@developpement-durable.gouv.fr

Nos réf. : 20250314-LET-DAUR0014-EtoileSR-AvisPluArrete-v01s

La cheffe de l'unité interdépartementale

à

M. le responsable
du Service Aménagement du Territoire et Risques
DDT de la Drôme

OBJET : PLU arrêté de la commune de Étoile-sur-Rhône.

REFER : Courriel de Romain Semons, en date du 03-03-2025.

PJ : Tableau des installations suivies par mes services.

Par courriel cité en référence, vous m'interrogez pour avis sur le PLU de la commune de Étoile-sur-Rhône, dont le projet a été arrêté le 26 février 2025 par délibération du conseil municipal.

Mon attention s'est portée sur les documents suivants :

- Pièce n°1 : Rapport de présentation – Diagnostic ;
- Liste des Servitudes d'Utilité Publique (SUP) ;
- Arrêté préfectoral relatifs aux canalisations TMD ;
- Arrêtés préfectoraux et fiches de maîtrise de l'urbanisation des installations classées suivies par mes services.

Sur les thématiques qui me concernent, je vous informe qu'il me semble nécessaire d'apporter les corrections ou compléments suivants, dans chaque document concerné.

1 – Installations Classées pour la protection de l'Environnement (ICPE)

▲ Le sujet des ICPE, évoqué en page 158 du rapport de présentation, ne donne qu'une liste nominative d'installations. Les noms sont ceux d'installations, qui sont ou ont été suivies par mes services. Je regrette que des éléments détaillant les installations ne soient pas explicités, tels que,

- Les numéros AIOT, permettant de caractériser l'installation, particulièrement pour celles dont les noms ou les adresses sont identiques, mais dont les activités diffèrent. Elles peuvent alors ne pas avoir le même impact dans leur environnement.

- Les adresses postales permettant une localisation simple et rapide, et plus précise que la cartographie de la page 158 ;

- Les AP d'installations, qui permettent au lecteur d'obtenir plus de renseignements sur un secteur particulier.

Je vous joins en annexe, le tableau des installations soumises aux régimes de l'autorisation ou de l'enregistrement sur le territoire communal, et suivies par mes services à ce jour.

▲ Page 159, le rapport indique l'existence de fiches de maîtrise de l'urbanisation pour trois d'entre elles. Je vous propose de rajouter utilement un renvoi vers le document joint au dossier, qui avait été émis en 2022 par mes services, sur les éléments à prendre en compte dans l'urbanisation de la commune. Le lecteur du PLU saura alors facilement où trouver ces fiches.

▲ Enfin, le rapport de présentation ne fait pas état de l'existence d'une Servitude d'Utilité Publique (SUP) pour l'installation Colas. Même si l'arrêté préfectoral de SUP est présent dans notre PAC en matière d'urbanisme de 2022, lui-même joint comme pièce du PLU, il serait bien d'y faire référence en partie texte du rapport.

2 – Sous-sols pollués

La thématique de sous-sols pollués est abordée en page 159 du rapport de présentation où l'on retrouve le diagnostic du territoire, dans le paragraphe intitulé « Un risque de pollution des sols ». Je compléterais les éléments avec les points suivants.

1. Tout d'abord, je préciserais la source utilisée pour la connaissance des anciens sites industriels, à savoir la base de donnée CASIAS (Carte des Anciens Sites Industriels et Activités de Service », élaborée en 1999, mais qui peut être mise à jour. D'ailleurs, je n'ai pas dénombré la même quantité de sites, que celle écrite dans le rapport de diagnostic.

Ces éléments sont importants pour un Maître d'ouvrage, qui doit prendre toutes les mesures nécessaires à la réalisation de son projet. Aussi, j'indiquerais alors l'adresse du site :

<https://www.georisques.gouv.fr/risques/basias/donnees#/reg=84&dpt=26&com=26124>

Il permet ainsi utilement :

- . De prendre connaissance plus précisément d'un risque sur un sol ;
- . D'avoir accès à une cartographie.

2. Concernant la base de données Basol, je joindrais en annexe du PLU, la fiche du site de cette base, connu pour sa pollution ([SSP0012695](#)) : le site est bien mentionné dans le rapport, mais la fiche de ce site, ou son lien sur internet, permettrait au lecteur d'obtenir simplement des informations.

De plus, même si l'arrêté de Servitude d'Utilité Publique référencé 26-2019-05-30-001 en date du 30-04-2019 est bien joint au projet, j'indiquerais dans le rapport sa présence,

- En pièce jointe au PLU ;
- Sur la page internet de la base de données Basol, avec le lien.

3 – Carrières

En page 35, le rapport de présentation indique la présence de deux carrières sur le territoire communal, mais la commune n'en possède qu'une seule, celle de CEMEX sur l'île du Chiez. Un tableau de cette page en donne des informations.

Le point 1 cartographié en haut de la page 36, positionné au nord du territoire communal, n'est pas un lieu d'extraction de matériaux. Ce point indique l'installation nommée « DELMONICO DOREL CARRIERES », qui est une installation de traitement de matériaux.

4 – Canalisations de Transport de Matière Dangereuse (TMD)

Cette thématique est abordée en page 158 du rapport.

Dans ce paragraphe, je vous propose de renvoyer à deux autres documents, joints au PLU :

- l'arrêté préfectoral n°26-2018-10-02-023 du 02-10-2018 ;
- le document émis par mes services, sur les éléments à prendre en compte dans l'urbanisation de la commune, et qui donne des informations
 - Sur les servitudes proprement dites ;
 - Ainsi que les adresses des transporteurs, auxquels il convient de s'adresser en premier pour certains projets basés dans l'emprise des servitudes.

5 – Qualité de l'air

Le sujet est développé en page 163 du rapport.

Il est bien noté que la commune est considérée comme « sensible » d'un point de vue de la qualité de l'air, selon le SRCAE. Je préciserais seulement, que la loi NOTRe a intégré en 2019 le SRCAE, dans le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET).

Je vous informe que ce projet n'appelle pas d'autre observation de ma part pour ce qui relève de mes domaines de compétence.

Pour le directeur de la DREAL, et par délégation,
La cheffe de l'unité inter-départementale
Drôme-Ardèche,

Céline DAUJAN

Copies :

- 1 – Mme le Maire de Étoile-sur-Rhône (contact@mairie-etoilesurrhone.fr) ;
- 2 – Autorité environnementale (ae-dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr) ;
- 3 – Cellule urbanisme ;
- 4 – Chrono urbanisme.

Annexe – Liste des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, soumises aux régimes de l'autorisation et de l'enregistrement

Numéro d'établissement	Nom de l'établissement	Adresse postale	Régime en vigueur	Statut SEVESO	AP d'autorisation/enregistrement ou dernier AP relatif au régime du site, modifié le cas échéant
0006109920	BRIOCHE PASQUIER ETOILE	ZI Les Basseaux 475, route de Portes-Lès-Valence CS 30075 26800 Étoile-sur-Rhône	Autorisation	Non Seveso	AP n°2016299-0012 du 24-10-2016
0006100598	CEMEX Granulats Rhône Méditerranée – Carrière	Îles du Chiez 26800 Étoile-sur-Rhône	Autorisation	Non Seveso	AP n°2019262-0004 du 19-09-2019
0006102576	CEMEX Granulats Rhône Méditerranée – Installation de traitement	Îles du Chiez 26800 Étoile-sur-Rhône	Enregistrement	Non Seveso	AP n°02-5345 du 31-10-2002
0006102575	CHIMIREC SOCODELI -ex VOLLE	1195, chemin Les Caires 26800 Étoile-sur-Rhône	Autorisation	Non Seveso	AP n°2010349-0003 du 15-12-2010
0010200047	CNR	Dragage Lit de l'Eyrieux 26800 Étoile-sur-Rhône	Enregistrement	Non Seveso	AP n°05-0991 du 11-03-2005
0006102573	COLAS FRANCE	Îles du Chiez (Evarho) 26800 Étoile-sur-Rhône	Enregistrement	Non Seveso	AP n°2019016-0001 du 11-01-2019
0010300131	DELMONICO DOREL CARRIERES	Parcelle YR n°16 26800 Étoile-sur-Rhône	Enregistrement	Non Seveso	AP n°04-0972 du 05-03-2004
0006102572	FERT RECYCLAGE Valence (Fert Démolition)	7030, route nationale 7 Les Caires 26800 Étoile-sur-Rhône	Enregistrement	Non Seveso	AP n°2018100-0011 du 09-04-2018
0006113913	HIGHLANDS ETOILE	ZA des Caires Chemin des Caires 26800 Étoile-sur-Rhône	Enregistrement	Non Seveso	AP n°2015083-0023 du 24-03-2015
0006102571	MERCEDES BENZ FRANCE	ZA Les Bosses BP 9 26800 Étoile-sur-Rhône	Enregistrement	Non Seveso	AP n°2017080-0003 du 20-03-2017
0010300042	PATISSERIE PASQUIER ETOILE	ZI Les Basseaux 26800 Étoile-sur-Rhône	Autorisation	Non Seveso	AP n°2019101-0008 du 10-04-2019
0010300277	POIDS LOURDS INDUSTRIE	ZA La Paillasse RN 7 26800 Étoile-sur-Rhône	Enregistrement	Non Seveso	AP n°20230510-DEC-DAEN0511 du 13-06-2023
0003204733	SKIPPER LOGISTIQUE	ZI des Caires 26800 Étoile-sur-Rhône	Enregistrement	Non Seveso	AP d'enregistrement pour l'exploitation d'un entrepôt logistique par la Société Skipper Logistique, en date du 17-03-2022
0010300261	VALOMSY	Les Caires sud 26800 Étoile-sur-Rhône	Autorisation	Non Seveso	AP n°2017006-0003 du 05-01-2017